



Évaluation des subventions aux apprentis

Juin 2019

Évaluation des subventions aux apprentis

Ce document offert sur demande en médias substituts (gros caractères, MP3, braille, audio sur DC, fichiers de texte sur DC, DAISY, ou accessible PDF) auprès du 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2020

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca

PDF

Nº de cat. : Em20-137/2020F-PDF

ISBN : 978-0-660-32755-6

EDSC

Nº de cat. : SP-1216-11-20F



Table des matières

3	Faits saillants
5	Réponse et plan d'action de la direction
7	Survol du programme et de l'évaluation
10	Principales constatations
24	Recommandations

25	Annexes
1 -	Profil des bénéficiaires de subventions
2 -	Modèle logique des subventions aux apprentis
3 -	Méthodologie de l'évaluation
4 -	Description des sources de données
5 -	Restrictions
6 -	Obstacles financiers auxquels se heurtent les apprentis
7 -	Autres obstacles ou facteurs qui ont des effets sur la progression et l'achèvement des programmes d'apprentissage
8 -	Facteurs qui ont des effets sur les taux de participation
9 -	Taux de connaissance par groupe de métier
10 -	Bibliographie



Faits saillants

Objectif

- L'évaluation a pour but d'examiner la pertinence et le rendement de la Subvention incitative aux apprentis et de la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti, et en particulier l'atteinte des objectifs et l'obtention des résultats escomptés.
- La Subvention incitative aux apprentis, la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti et la Subvention incitative aux apprentis pour les femmes sont les trois composantes du programme Subventions aux apprentis. En 2017-2018, plus de 66 000 subventions ont été versées, pour un total de presque 89 millions de dollars.
- Le programme Subventions aux apprentis permet aux apprentis de recevoir un montant maximum de 4 000 \$¹ à vie en subventions pour payer les frais de scolarité, les déplacements, l'achat de matériel ou d'autres dépenses. Le programme vise à accroître l'accès aux métiers spécialisés en réduisant les obstacles financiers et en encourageant la progression et la réussite d'un programme d'apprentissage.
- L'évaluation couvre les années civiles de 2007 à 2016² et est conforme aux exigences de la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor de 2016 et de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Sommaire des principales constatations

- Les Subventions aux apprentis contribuent à la décision des apprentis de poursuivre leur formation, et au bout du compte, de l'achever. Toutefois, l'effet incitatif des subventions est perçu comme étant restreint, comme la majorité des informateurs clés et la très grande majorité des participants aux groupes de discussion considèrent les subventions aux apprentis comme une « prime » et non comme un incitatif.
- Le fardeau financier continue d'être un problème pour les apprentis, plus particulièrement pour certains groupes sous-représentés, comme les femmes et la population autochtone³.
- Les apprentis sont aux prises avec d'importants obstacles non financiers, tels que le manque de stabilité de l'emploi, le manque d'accès à la formation en apprentissage, le manque de soutien de la part des employeurs, ainsi que les préjugés envers les femmes qui choisissent de faire carrière dans des métiers spécialisés⁴.

¹ Depuis la mise en œuvre de la Subvention incitative aux apprentis pour les femmes en décembre 2018, les femmes apprenties peuvent recevoir jusqu'à 8 000 \$ en subventions.

² Les données sur le taux de participation proviennent de la Direction de l'apprentissage et des professions réglementées, et vont jusqu'en 2018.

³ R. A. Malatest and Associates (2018), "Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report."

⁴ *Ibid.* et Emploi et Développement social Canada (2018), "Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015)."



Faits saillants

- Des bénéficiaires de subventions aux apprentis ont également reçu du soutien du régime d'assurance-emploi et du prêt canadien aux apprentis à divers degrés.
 - La participation aux subventions aux apprentis, au prêt canadien aux apprentis et à l'assurance-emploi varie selon le sexe et la région. Par exemple, le pourcentage de femmes qui ne reçoivent que du soutien des subventions aux apprentis est plus élevé que celui des hommes.
 - L'assurance-emploi est perçue par les informateurs clés comme étant une mesure de soutien importante, particulièrement pour les apprentis.
- La connaissance de la Subvention incitative aux apprentis et de la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti varie selon le sexe et les groupes de métiers. La connaissance des subventions est moins élevée chez les femmes et dans certains groupes de métiers (p. ex. coiffeurs/coiffeuses et cuisiniers/cuisinières) où les femmes sont surreprésentées.
- La participation à la Subvention incitative aux apprentis a diminué, passant de 74,8 % à 65,7 % entre 2010 et 2018, alors que la participation à la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti a diminué, passant de 85,9 % à 73,3 % entre 2011 et 2018.
- De nombreux facteurs expliquent les difficultés liées aux taux de participation.
 - Les bénéficiaires de subventions ont entendu parler des subventions après avoir commencé leur programme d'apprentissage plutôt qu'avant la période de présentation d'une demande, comme il le faudrait⁵.
 - La plupart des bénéficiaires admissibles qui n'ont pas présenté de demande au titre des deux subventions ont indiqué que c'était parce qu'ils ne croyaient pas qu'ils y étaient admissibles.
 - Certains bénéficiaires ont déclaré que le processus de demande n'était pas clair et qu'il comportait trop d'étapes.
- La majorité des informateurs clés interrogés ont indiqué que les subventions aux apprentis n'aident pas les groupes sous-représentés à entreprendre une formation en apprentissage⁶.

⁵ R. A. Malatest and Associates (2018), "Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report."

⁶ *Ibid.*



Réponse et plan d'action de la direction

Recommandation

- Examiner la manière dont les subventions pourraient être modifiées dans le cadre d'un plus vaste éventail de mesures de soutien fédérales en tenant compte des principaux résultats de l'évaluation, notamment des défis et des obstacles avec lesquels sont aux prises les groupes comme les femmes et les Autochtones.

Réponse de la direction

- La Direction générale des compétences et de l'emploi et la Direction générale de la transformation et de la gestion intégrée des services tiennent à remercier la Direction de l'évaluation et toutes les parties concernées pour avoir réalisé l'évaluation 2017-2019 du programme de Subventions aux apprentis, et en particulier, à souligner la contribution de tous les intervenants, informateurs clés et responsables de programme qui ont été consultés.
- Les Subventions aux apprentis visent à aider les apprentis à s'inscrire à une formation dans un métier désigné Sceau rouge et à poursuivre et à terminer leurs études. Le programme comprend trois subventions : la Subvention incitative aux apprentis; la Subvention incitative aux apprentis pour les femmes – qui fait actuellement l'objet d'un projet pilote pour encourager les femmes à faire carrière dans un métier désigné Sceau rouge, où elles sont sous-représentées⁷ – et la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti. L'admissibilité à ce programme est liée aux métiers désignés Sceau rouge, qui favorisent la mobilité des gens de métier qualifiés en fonction de normes nationales.
- À la base, l'évaluation cherchait à déterminer si les subventions réussissent à attirer de nouveaux apprentis aux métiers et à appuyer la progression des apprentis et l'achèvement des programmes. De plus, l'évaluation a permis d'examiner : i) les obstacles financiers à la progression dans un programme d'apprentissage et à l'achèvement de ce dernier, et l'incidence des subventions et des autres facteurs sur la réduction de ces obstacles; ii) les niveaux de connaissance et leurs répercussions sur l'utilisation, et iii) l'efficacité de la prestation des services.
- Les membres de la direction sont d'accord avec les recommandations découlant de l'évaluation. Ces dernières s'harmonisent avec l'orientation du budget 2019, en ce sens qu'elles examinent les options pour la réorientation des objectifs du programme dans le cadre d'une stratégie d'apprentissage pancanadienne pour maximiser l'efficacité des investissements fédéraux dans les programmes d'apprentissage.

⁷ La Subvention incitative aux apprentis pour les femmes a été mise en place en décembre 2018. Cette subvention dépassait la portée de cette évaluation, et n'y figure donc pas. Une évaluation du projet pilote quinquennal sera effectuée d'ici le milieu de l'année 2022.



Réponse et plan d'action de la direction (suite)

Plan d'action

- Conformément à l'engagement pris dans le budget de 2019 consistant à élaborer une nouvelle stratégie de formation d'apprenti, des consultations seront menées en 2019. Celles-ci aideront également à déterminer si les Subventions aux apprentis doivent être modifiées dans le cadre d'un plus vaste éventail de mesures de soutien fédérales pour les apprentis, et le cas échéant, comment elles devraient l'être. Les résultats des consultations, ainsi que les constatations principales de l'évaluation, y compris les difficultés et les obstacles auxquels se heurtent les groupes comme les femmes et les Autochtones, seront analysés puis utilisés pour mettre au point les recommandations à venir avant la fin de l'année 2020. Ces constatations éclaireront également les changements éventuels au modèle logique des subventions aux apprentis.



Les subventions fournissent un soutien visant à aider les apprentis à s'inscrire à une formation dans un métier désigné Sceau rouge et à poursuivre et à terminer leurs études.

Types de subvention	Description	Date de lancement	Nombre de subventions accordées depuis le début⁸
Subvention incitative aux apprentis	1 000 \$ par année/niveau (maximum de 2 000 \$) pour la première et/ou la deuxième année de formation	Janvier 2007	579 700 (4 100 subventions accordées par mois en moyenne)
Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti	2 000 \$ pour les apprentis inscrits, versés à la fin de leur formation d'apprenti	Juillet 2009	233 400 (2 080 subventions accordées par mois en moyenne)
Subvention incitative aux apprentis pour les femmes (projet pilote de cinq ans)	3 000 \$ par année/niveau (maximum de 6 000 \$) pour la première et/ou la deuxième année de formation dans un programme d'apprentissage de métiers désignés Sceau rouge, où les femmes sont sous-représentées	Décembre 2018	Plus de 400

⁸ Données au 27 janvier 2019

Rôle du gouvernement

- En 2015, quatre millions de personnes au Canada exerçaient un métier spécialisé, ce qui représente environ 22,1 % des Canadiens sur le marché du travail⁹.
- L'achèvement d'un programme d'apprentissage peut quand même représenter un défi pour de nombreux apprentis, et les taux d'achèvement peuvent également varier considérablement selon la province ou le territoire, et selon les métiers. Les facteurs principaux qui influent sur l'achèvement du programme comprennent des obstacles comme les contraintes financières.
- Les apprentis qui ont terminé leur programme ont plus de chances de trouver un emploi et ont, en moyenne, des revenus plus élevés¹⁰.
 - En fait, 80,8 % des finissants avaient un emploi permanent par rapport à 77,0 % des décrocheurs.
 - Ceux qui ont terminé un programme d'apprentissage ont également un revenu annuel moyen plus élevé, soit 69 512 \$ (un taux horaire de 33 \$/heure) que les décrocheurs, qui ont un revenu annuel de 59 782 \$ (28 \$/heure).
- Il y a une sous-représentation importante des femmes, des immigrants et des minorités visibles dans les programmes d'apprentissage. Par exemple, les femmes représentaient 9 % des apprentis d'un métier désigné Sceau rouge, et seulement 5 % si on retirait les métiers plus « traditionnels », comme les boulangers/boulangères et les coiffeurs/coiffeuses¹¹.

⁹ Enquête sur la population active, Statistique Canada.

¹⁰ Christine Frank et Emily Jovic, Enquête nationale auprès des apprentis : Vue d'ensemble du Canada 2015, Statistique Canada, mars 2017.

¹¹ *Ibid.* Système d'information sur les apprentis inscrits 2017, Statistique Canada.



Les subventions ne sont que quelques-unes des nombreuses mesures de soutien financier à la disposition des apprentis¹².

- Mis à part les subventions aux apprentis, les apprentis peuvent demander des prestations d'assurance-emploi s'ils quittent leur emploi pour prendre part à un bloc de formation à temps plein¹³.
- Depuis 2015, les apprentis inscrits dans un programme d'apprentissage d'un métier désigné Sceau rouge au sein de leur province ou territoire (à l'exception du Québec) sont admissibles au prêt canadien aux apprentis. Il s'agit d'un prêt sans intérêt pouvant atteindre une valeur de 4 000 \$ par période de formation technique (demande minimale de 500 \$).
- Le gouvernement du Canada offre également des mesures fiscales aux apprentis de différents métiers, désignés ou non Sceau rouge, par l'entremise de l'Agence du revenu du Canada, comme la déduction pour le coût des outils des gens de métier et la déduction pour le coût des outils d'apprenti mécanicien, le crédit d'impôt pour frais de scolarité au titre des examens d'accréditation ainsi que le crédit d'impôt pour les intérêts payés sur les prêts d'études.
- Les apprentis et les employeurs de métiers désignés ou non Sceau rouge peuvent également bénéficier d'aide dans le cadre de programmes provinciaux ou territoriaux, en plus des mesures de soutien financier offertes par le gouvernement fédéral.
 - Le type et le montant du soutien exacts varient selon la province ou le territoire, mais la plupart – à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec – ont des subventions pour compenser les frais d'études et du soutien financier pour couvrir une partie des coûts pendant la formation technique¹⁴.

¹² Dans toutes les provinces et tous les territoires, à l'exception du Québec, les employeurs permettent aux apprentis de quitter leur poste pour suivre une formation technique de six à douze semaines, en alternance avec des périodes au travail.

¹³ Emploi et Développement social Canada (2018), Document Review for the Evaluation of the Apprenticeship Grants (AG) Program.

¹⁴ Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes provinciaux ou territoriaux destinés aux apprentis, consultez la publication Document Review for the Evaluation of the Apprenticeship Grants (AG) Program (2018) d'Emploi et Développement social Canada.



Les apprentis doivent assumer de nombreux coûts lorsqu'ils sont inscrits à un programme d'apprentissage. Ces coûts, particulièrement ceux pour l'achat d'outils, peuvent être importants, augmenter les dettes et retarder l'achat de biens de première nécessité.

- La plupart des bénéficiaires (81,5 %) ont reconnu que les subventions les avaient aidés à couvrir les coûts liés à leur programme d'apprentissage.
- Les apprentis doivent payer des frais d'inscription pour la formation technique, entre 0 et 1 500 \$ pour un bloc de quatre à douze semaines de formation.
- Ils doivent également déboursier de l'argent pour des livres, les frais accessoires, les outils, et les frais de subsistance, pour ceux qui ont besoin d'hébergement pendant la formation¹⁵.

- L'achat d'outils demandait des investissements importants. Par conséquent, certains apprentis ont contracté des dettes et ont retardé l'achat de produits de première nécessité importants¹⁶.

- Les fardeaux financiers varient selon plusieurs facteurs, y compris les mesures de soutien de l'employeur, l'appartenance à un syndicat ou le soutien de la famille¹⁷.

¹⁵ Emploi et Développement social Canada (2018), Document Review for the Evaluation of the Apprenticeship Grants (AG) Program.

¹⁶ R. A. Malatest and Associates (2018), "Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report."

¹⁷ *Ibid.*



Les subventions ont contribué de façon limitée à attirer de nouvelles personnes vers les programmes d'apprentissage, en partie en raison du manque de sensibilisation à l'égard de celles-ci.

- Presque tous les bénéficiaires ont indiqué ne pas connaître les subventions aux apprentis avant de devenir apprentis. Par conséquent, les subventions ont un effet limité sur la décision de s'inscrire à un programme d'apprentissage¹⁸.
- Par ailleurs, presque tous les participants ont déclaré que la Subvention incitative aux apprentis et la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti ont été remises à la fin du programme, plutôt qu'au moment de la formation technique, où ils avaient le plus besoin du soutien¹⁹.
- Les femmes participant à l'évaluation ont indiqué que les subventions n'avaient pas du tout influé sur leur décision de prendre part à un programme d'apprentissage²⁰.
- Les participants autochtones ont indiqué que les subventions avaient eu peu d'incidence sur leur décision de s'inscrire à un programme d'apprentissage²¹.
- La majorité des informateurs clés provenant d'associations d'employeurs interrogés ont indiqué que les subventions aux apprentis n'aident pas les groupes sous-représentés à entreprendre une formation en apprentissage²².

¹⁸ R. A. Malatest and Associates (2018), "Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report."

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² Emploi et Développement social Canada (2018), Evaluation of the Apprenticeship Grants Program Key Informant Interview Summary of Findings



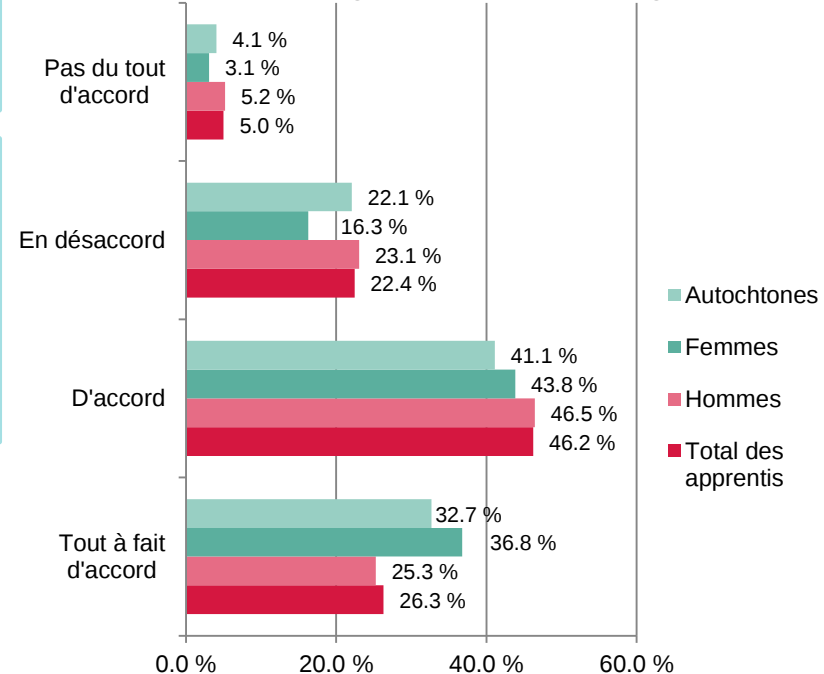
L'octroi de subventions influe sur la décision des apprentis de poursuivre leur formation en apprentissage et, au bout du compte, de l'achever^{23, 24}.

72,5 % des bénéficiaires de subventions sont d'accord pour dire que les subventions aux apprentis les ont encouragés à terminer le programme d'apprentissage.

Les femmes (80,6 %), les apprentis ayant un certificat ou un diplôme universitaire (77,7 %), les cuisiniers/cuisinières (83,5 %), et les coiffeurs/coiffeuses (87,4 %) se sentaient plus encouragés à terminer leur programme d'apprentissage.

Une majorité des informateurs clés perçoivent les subventions comme une « prime » et non comme une mesure incitative. Ce point de vue est aussi partagé par une grande majorité des participants aux groupes de discussion.

Figure 1 : Proportion de répondants à l'Enquête nationale auprès des apprentis de 2015 qui ont indiqué que les subventions les ont encouragés à terminer le programme d'apprentissage



Source : Enquête nationale auprès des apprentis, 2015

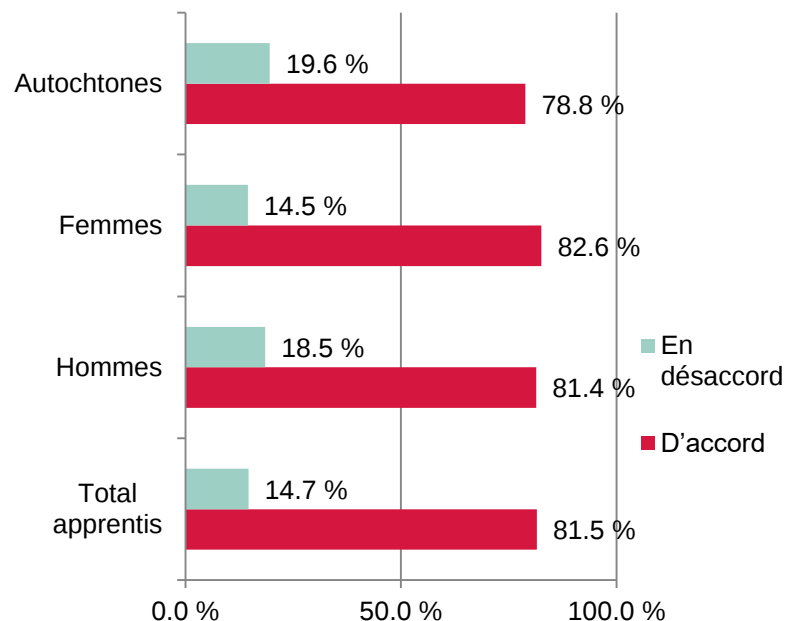
²³ R. A. Malatest and Associates (2018), Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report; Emploi et Développement social Canada (2018), Evaluation of the Apprenticeship Grants Program Key Informant Interview Summary of Findings; Emploi et Développement social Canada, Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015).

²⁴ L'analyse des données du Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI), en combinaison avec les données administratives des subventions aux apprentis, du prêt canadien aux apprentis et de l'assurance-emploi fourniront une estimation de l'incidence nette des subventions. Cette analyse permettra également d'estimer les répercussions précises du programme sur différents groupes sociodémographiques, comme le sexe et les groupes d'âge. Ce projet a contribué à faire en sorte que cette base de données combinée soit accessible dans le réseau des Centres de données de recherche le 1^{er} mars 2019, le tout devant prendre fin à l'été 2019.

Les obstacles financiers auxquels sont confrontés les apprentis peuvent être encore plus importants pour certains groupes sous-représentés, comme les femmes et les Autochtones.

- Les femmes ont indiqué être confrontées à des obstacles financiers supplémentaires, notamment les frais de garde, des dépenses personnelles plus élevées pour les outils et des disparités salariales causées par des pratiques d'embauche sexistes²⁵.
- Les femmes sont plus propices que les hommes à avoir l'impression que les subventions aux apprentis les ont aidés à couvrir les coûts de leur formation d'apprenti²⁶. Depuis décembre 2018, les femmes peuvent recevoir des subventions allant jusqu'à un montant cumulatif à vie de 6 000 \$ au titre de la Subvention incitative aux apprentis pour les femmes.
- Les Autochtones étaient confrontés à des obstacles financiers liés à des coûts supplémentaires pour accéder à un programme d'apprentissage, car ils sont plus susceptibles d'habiter dans des régions éloignées²⁷.
- Les bénéficiaires invalides (73,7 %) sont les moins enclins à convenir que les subventions ont aidé à couvrir les coûts liés à leur programme d'apprentissage, même s'ils représentent environ 1 % des bénéficiaires²⁸.

Figure 2 : Les subventions aux apprentis m'ont aidé à couvrir les coûts de la formation d'apprenti



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des apprentis, 2015

²⁵ Une étude récente de Statistique Canada a également confirmé les disparités salariales dans les métiers à prédominance masculine. Pour obtenir plus de renseignements, consultez l'article « Quelle est la situation sur le marché du travail des femmes suivant des programmes d'apprentissage à prédominance masculine? » de Kristyn Frank et Marc Frenette. Statistique Canada, mars 2019.

²⁶ Emploi et Développement social Canada (2018), Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015).

²⁷ R. A. Malatest and Associates (2018), Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report.

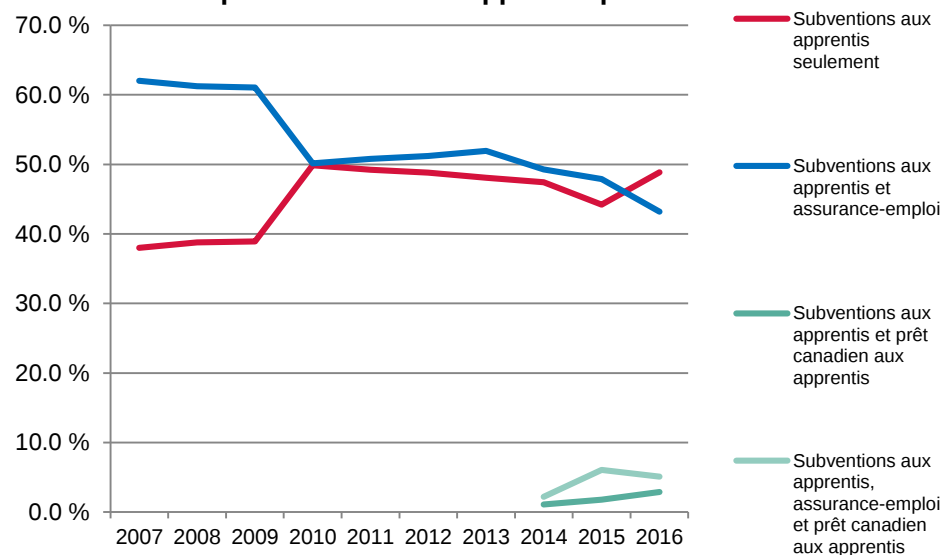
²⁸ Emploi et Développement social Canada (2018), Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015).



Les bénéficiaires de subventions avaient accès à d'autres mesures de soutien financier, notamment l'assurance-emploi ou le prêt canadien aux apprentis²⁹. Toutefois, seulement environ la moitié des bénéficiaires de subventions se prévalaient de ces options.

- En 2016, 48,8 % des bénéficiaires de subventions n'utilisaient pas d'autres mesures de soutien financier fédérales au-delà des subventions aux apprentis, ce qui avait pour effet de limiter leur capacité financière à achever un programme d'apprentissage³⁰.
- Certains ont l'impression que l'assurance-emploi est le principal moyen d'atténuer les pressions financières, surtout pour les apprentis dans des métiers saisonniers et ceux pour qui une perte d'emploi peut causer des difficultés³¹.
- L'assurance-emploi est également perçue comme un soutien important pour les apprentis, qui ont tendance à être mis à pied plus souvent que les compagnons³².
- On dit que les prestations d'assurance-emploi ne sont pas versées à temps pour réduire les manques à gagner pendant la formation technique³³.

Figure 3 : Proportion de bénéficiaires de subventions qui reçoivent du soutien de l'assurance-emploi ou du prêt canadien aux apprentis par année³⁴



Source: EDSC: Subventions aux apprentis, prêt canadien aux apprentis et données administratives sur l'assurance-emploi.
³⁴ La Subvention incitative aux apprentis a été mise sur pied en 2007, la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti en 2009, et le prêt canadien aux apprentis, en 2014.

²⁹ L'analyse ne comprenait pas les mesures de soutien provinciales ou territoriales pour les apprentis.

³⁰ Emploi et Développement social Canada (2019), The Patterns of Use of Employment Insurance and Canada Apprenticeship Loan among Apprenticeship Grants Recipients: Evidence from the Linked Apprenticeship Grant, Canada Apprentice Loan and Employment Insurance Administrative Databases.

³¹ Emploi et Développement social Canada (2018), Evaluation of the Apprenticeship Grants Program Key Informant Interview Summary of Findings.

³² *Ibid.*

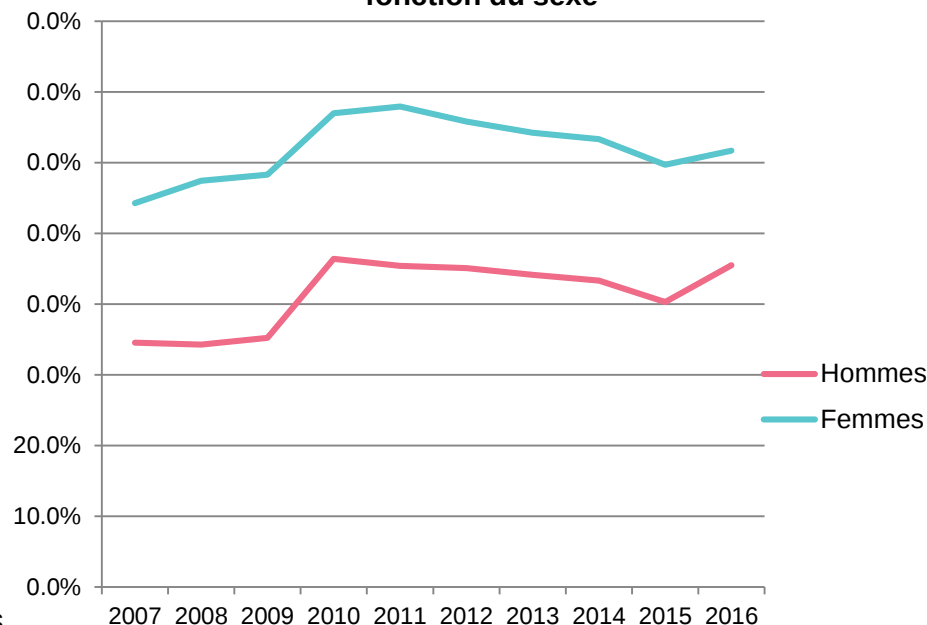
³³ *Ibid.*



Il y a des différences quant au recours aux mesures de soutien entre les bénéficiaires³⁵.

- En 2016, 61,7 % des femmes bénéficiaires de subventions n'avaient pas recours à d'autres mesures de soutien financier fédérales au-delà des subventions aux apprentis, par rapport à 45,5 % chez les hommes³⁶.
- Il y a une distinction est-ouest en ce qui concerne les tendances de recours aux différentes mesures de soutien.
 - Les bénéficiaires de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont tendance à compter davantage sur l'assurance-emploi.
 - Les bénéficiaires du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont tendance à moins compter sur l'assurance-emploi et un peu plus sur le prêt canadien aux apprentis³⁷.
- Il existe de grandes disparités dans le recours à l'assurance-emploi pendant la formation technique à l'échelle des groupes d'activité. Par exemple, environ 10 % des coiffeurs/coiffeuses ont eu recours à l'assurance-emploi par rapport à 65 % des menuisiers/menuisières et des électriciens/électriciennes en construction. Ces disparités sont principalement attribuables aux différences quant aux périodes de la formation technique des différents programmes d'apprentissage³⁸.

Figure 4 : Proportion de bénéficiaires de subventions recevant seulement du soutien des subventions aux apprentis de 2007 à 2016, en fonction du sexe



Source: EDSC: Subventions aux apprentis, prêt canadien aux apprentis et données administratives sur l'assurance-

³⁵ Emploi et Développement social Canada (2018), Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015).

³⁶ Emploi et Développement social Canada (2019), The Patterns of Use of Employment Insurance and Canada Apprentice Loan among Apprenticeship Grants Recipients: Evidence from the Linked Apprenticeship Grant, Canada Apprentice Loan and Employment Insurance Administrative Databases.

³⁷ Emploi et Développement social Canada (2018), Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015).

³⁸ Ibid.



Les apprentis sont aux prises avec des obstacles non financiers, tels que le manque de stabilité de l'emploi et les employeurs qui n'offrent pas de soutien.

Facteurs qui influent de façon négative sur la décision de poursuivre et de terminer le programme d'apprentissage

- Manque d'accès à l'éducation dans la communauté
- Employeurs qui n'offrent pas de soutien
- Besoin de trouver un équilibre entre le travail, la formation et la vie personnelle³⁹

Trois raisons principales de l'abandon du programme d'apprentissage

- Instabilité de l'emploi (22,0 %)
- Offre d'emploi plus intéressante (20,3 %)
- Contraintes financières (18,4 %) ⁴⁰

³⁹ R. A. Malatest and Associates (2018), Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report.

⁴⁰ Emploi et Développement social Canada (2018), Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015).



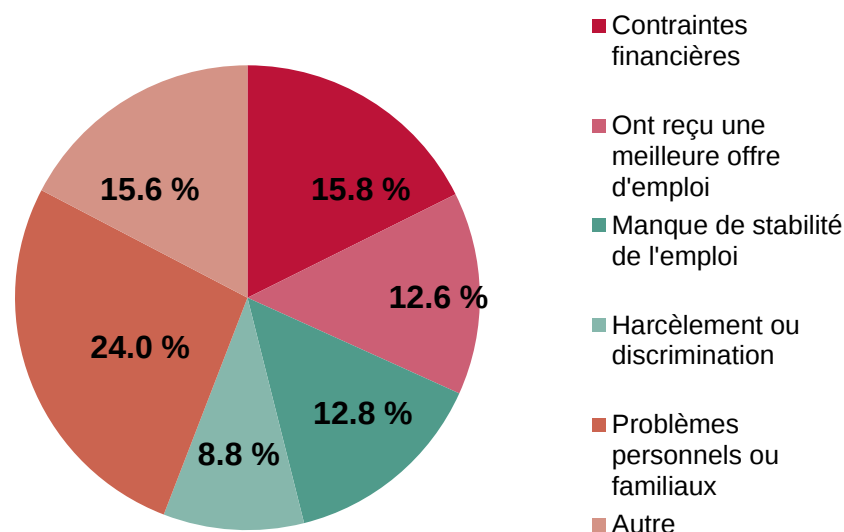
Des préjugés existent encore quant aux femmes qui décident de poursuivre un métier comme choix de carrière.

Les principales raisons pour lesquelles les femmes ne terminent pas leur apprentissage sont des problèmes personnels ou familiaux (24,0 %), des contraintes financières (15,8 %) et autres (15,6 %) ⁴¹.

Les femmes sont également confrontées à des obstacles non financiers supplémentaires, comme intégrer un marché du travail à prédominance masculine et ne pas être prises au sérieux ⁴².

Le congé de maternité a aggravé les lacunes en matière de perfectionnement professionnel, d'autant plus que les employeurs n'aiment pas voir des lacunes dans la progression des apprentis ⁴³.

Figure 5 : Motifs d'abandon d'un programme d'apprentissage pour les femmes



Source : Enquête nationale auprès des apprentis, 2015

⁴¹ Emploi et Développement social Canada (2018), Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015).

⁴² R. A. Malatest and Associates (2018), Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report.

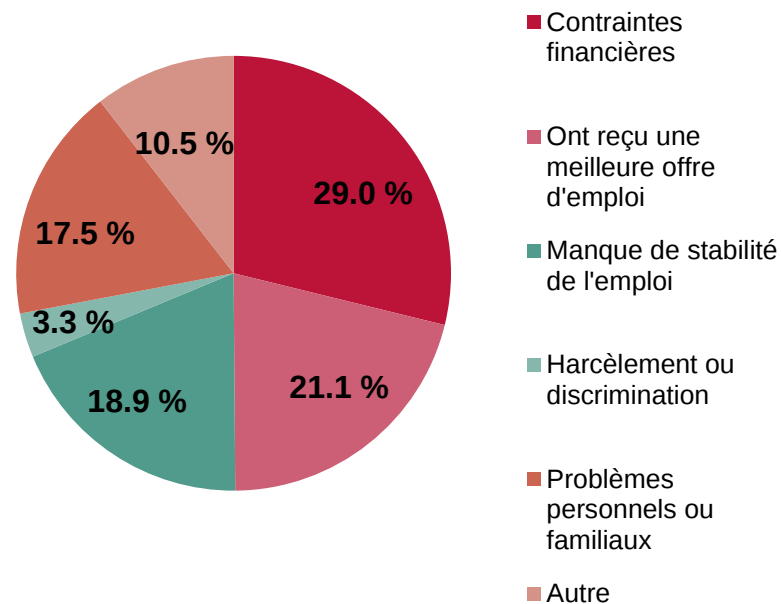
⁴³ *Ibid.*

Les Autochtones sont souvent confrontés à des obstacles uniques, car vivre dans des régions éloignées limite davantage leur accès à l'éducation et à des emplois.

Les raisons principales pour lesquelles les Autochtones ont abandonné un programme d'apprentissage incluent les contraintes financières (29,0 %), une offre d'emploi plus intéressante (21,1 %) et des problèmes personnels ou familiaux (17,5 %)⁴⁴.

Pour les participants autochtones, l'obstacle principal à l'inscription à un programme d'apprentissage est un manque d'accès aux emplois. Cet obstacle peut être amplifié par le fait que certains apprentis autochtones habitent dans des régions éloignées⁴⁵.

Figure 6 : Motifs d'abandon d'un programme d'apprentissage pour les Autochtones



Source : Enquête nationale auprès des apprentis, 2015

⁴⁴ Emploi et Développement social Canada (2018), Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015).

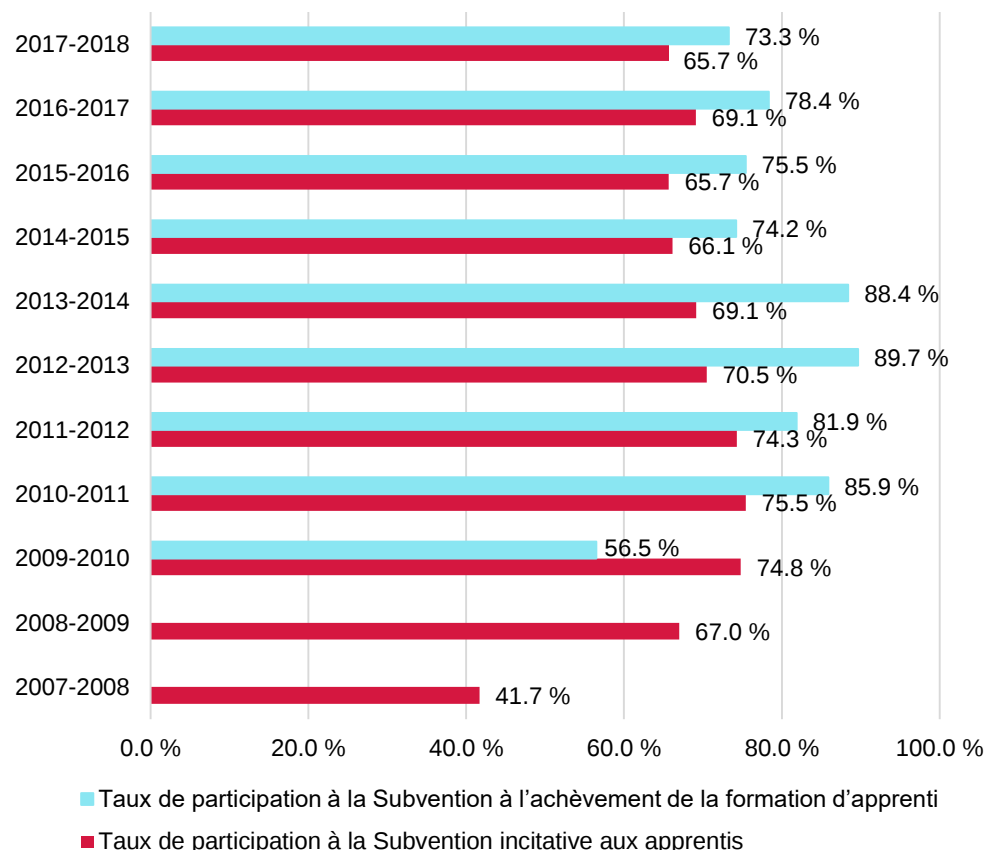
⁴⁵ R. A. Malatest and Associates (2018), Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report.



Les taux de participation à la Subvention incitative aux apprentis et à la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti fluctuent entre 65,7 % et 89,7 %.

Figure 7 : Taux de participation aux subventions aux apprentis

- Le taux de participation à la Subvention incitative aux apprentis a **diminué** de 9,1 points de pourcentage entre 2010 et 2018.
- Le taux de participation à la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti a **diminué** de 12,6 points de pourcentage entre 2011 et 2018⁴⁶.



⁴⁶ Les données disponibles concernaient seulement la moitié de l'exercice 2009-2010, donc elles n'ont pas été prises en compte dans cet exercice de comparaison.



De nombreux facteurs ont une incidence négative sur les taux de participation à la subvention, notamment la perception que l'information n'est pas claire.

La majorité des bénéficiaires ont appris l'existence des subventions après avoir commencé leur programme d'apprentissage. L'information sur les subventions leur a été transmises par leur instructeur ou le collège où ils se sont inscrits⁴⁷.

Ceux qui n'ont pas présenté de demande de Subvention incitative aux apprentis (24,7 %) et à la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti (32,7 %) ont indiqué que c'était parce qu'ils ne croyaient pas y être admissibles⁴⁸.

L'exigence de fournir des documents papier « Protégé B » par courrier et non par voie électronique est un obstacle pour les apprentis, car cela peut prendre jusqu'à deux semaines et entraîner des retards⁴⁹.

Certains participants ont mentionné que le processus de demande des Subventions aux apprentis portait à confusion, et certains ont laissé entendre qu'il comprenait trop d'étapes⁵⁰.

⁴⁷ R. A. Malatest and Associates (2018), Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report.

⁴⁸ Emploi et Développement social Canada (2018), Evaluation of the Apprenticeship Grants Program Key Informant Interview Summary of Findings

⁴⁹ Emploi et Développement social Canada (2018), Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015).

⁵⁰ R. A. Malatest and Associates (2018), Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report.



L'information au sujet des subventions est perçue comme n'étant pas claire; il faut plus de précisions.

Certains participants ne semblaient pas savoir que Service Canada était une ressource pour trouver plus d'information, et ont consulté des représentants des autorités provinciales en matière de formation des apprentis pour obtenir plus de renseignements au sujet des subventions⁵¹.

Les participants ont indiqué avoir été mis au courant des subventions de différentes sources, notamment :

- séances d'accueil à leur programme;
- représentant provincial qui a traité leur inscription;
- discussions avec des collègues et des instructeurs en école;
- documents du programme d'apprentissage livrés par la poste – soit à l'inscription au programme, soit après l'examen⁵².

La plupart des autorités provinciales et territoriales en matière de formation des apprentis interrogées prétendent qu'il est peu probable qu'il y ait un manque de connaissance des mesures de soutien, car elles informent les apprentis et les aident parfois à remplir les formulaires⁵³.

⁵¹ R. A. Malatest and Associates (2018), Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report.

⁵² *Ibid.*

⁵³ Emploi et Développement social Canada (2018), Evaluation of the Apprenticeship Grants Program Key Informant Interview Summary of Findings.



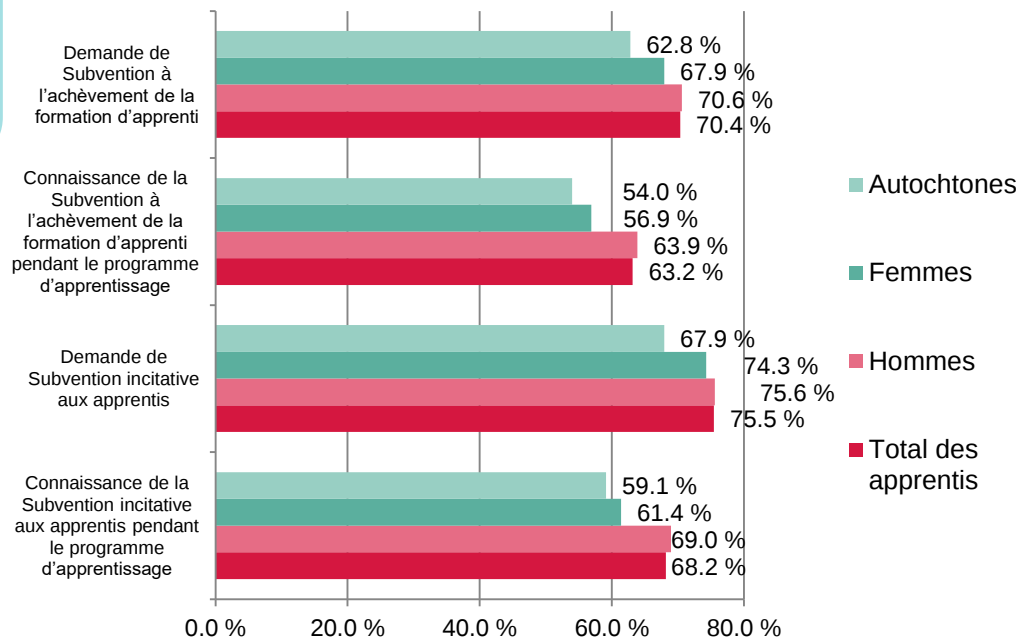
Les taux de connaissance de la Subvention incitative aux apprentis et de la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti varient selon le sexe et les groupes de métiers.

Les hommes sont plus au courant des deux subventions que les femmes. En effet, 69,0 % des hommes et 61,4 % des femmes sont au courant de la Subvention incitative aux apprentis, alors que 63,9 % des hommes et 56,9 % des femmes sont au courant de la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti⁵⁴.

La connaissance des subventions varie selon les groupes de métiers. Par exemple, 55,4 % et 59,4 % des cuisiniers/cuisinières et 74,5 % et 78,3 % des électriciens/électriciennes en construction sont au courant des subventions⁵⁵.

Certains métiers – comme les électriciens/électriciennes en construction, les plombiers/plombières ou les menuisiers/menuisières – semblent être plus structurés, et ont donc de meilleurs taux de connaissance et de participation⁵⁶.

Figure 8 : Taux de connaissance et taux de demande au titre des subventions aux apprentis, en fonction du sexe et du statut d'Autochtone



Source : Enquête nationale auprès des apprentis, 2015

⁵⁴ Emploi et Développement social Canada (2018), Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015).

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Emploi et Développement social Canada (2018), Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015); Emploi et Développement social Canada (2018), Evaluation of the Apprenticeship Grants Program Key Informant Interview Summary of Findings; R. A. Malatest and Associates (2018), Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report.

Il y a une perception constante selon laquelle le processus de demande de subventions est simple, même si les documents à l'appui et les échéances de demande peuvent empêcher certains apprentis admissibles de recevoir les subventions.

Entre 98 % et 100 % de toutes les subventions aux apprentis sont traitées dans les 28 jours civils, et une proportion semblable de subventions sont versées pendant cette période⁵⁷.

Divers points forts de la prestation de services actuelle pour les subventions aux apprentis ont été relevés, y compris :

- employés expérimentés;
- respect du délai de 28 jours pour traiter les demandes et verser les fonds;
- marge de manœuvre pour apporter des changements à l'échelle locale compte tenu de leur connaissance du programme;
- capacité des clients de pouvoir faire la demande en ligne et d'avoir un format papier accessible⁵⁸.

Les participants ont mentionné qu'ils étaient généralement en mesure d'accéder à l'information nécessaire et qu'ils n'ont pas trouvé le processus de demande très difficile.

On peut toutefois faire mieux : certains participants trouvaient notamment l'information trop complexe, les formulaires de demande trop longs, et l'exigence de soumettre des certificats d'achèvement inutile⁵⁹.

⁵⁷ Emploi et Développement social Canada (2018), Evaluation of the Apprenticeship Grants Program Key Informant Interview Summary of Findings.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ R. A. Malatest and Associates (2018), Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report.



Recommandation

Examiner la manière dont les subventions pourraient être modifiées dans le cadre d'un plus vaste éventail de mesures de soutien fédérales en tenant compte des principaux résultats de l'évaluation, notamment des défis et des obstacles avec lesquels sont aux prises les groupes, comme les femmes et les Autochtones.



Annexe 1

Profil des bénéficiaires de subventions⁶⁰

Subventions aux apprentis		
	N ^{bre}	%
Sexe		
Femmes	32 242	9,1 %
Hommes	290 946	81,8 %
Non déclaré	32 425	9,1 %
Total	355 613	100,0 %
Province de résidence		
Alberta	92 266	25,9 %
Ontario	89 782	25,2 %
Québec	61 579	17,3 %
Colombie-Britannique	53 405	15,0 %
Saskatchewan	16 452	4,6 %
Manitoba	12 848	3,6 %
Nouveau-Brunswick	9 292	2,6 %
Terre-Neuve-et-Labrador	8 516	2,4 %
Territoires du Nord-Ouest	8 327	2,3 %
Île-du-Prince-Édouard	1 886	0,5 %
Nouvelle-Écosse	589	0,2 %
Yukon	587	0,2 %
Nunavut	80	0,0 %
Total	355 609	100,0 %

⁶⁰ Les chiffres totaux ne sont pas uniformes en raison de valeurs manquantes.



Annexe 1

Profil des bénéficiaires de subventions⁶¹ (suite)

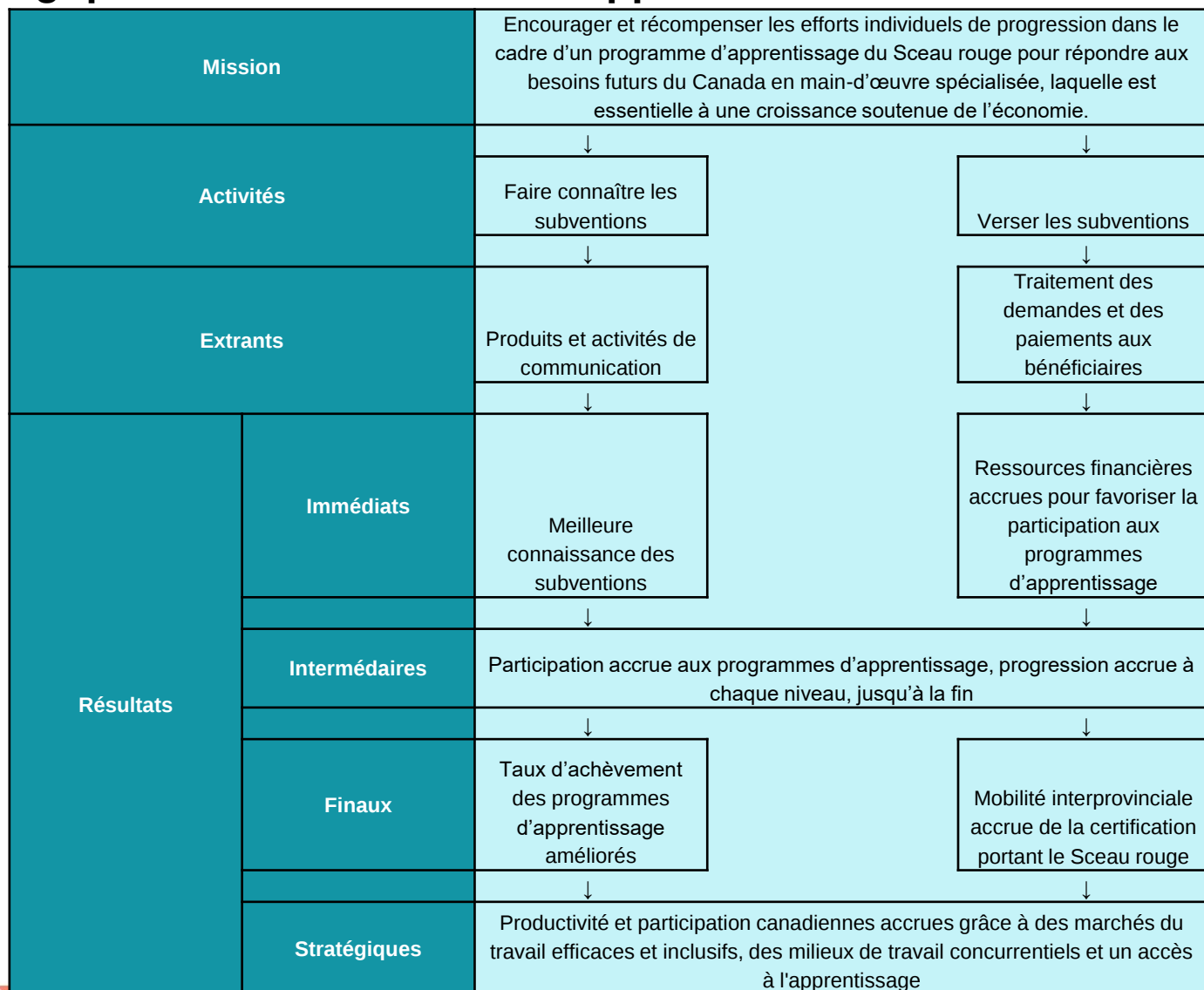
Subventions aux apprentis		
	N ^{bre}	%
Facteurs démographiques		
Autochtones	2 565	0,7 %
Non-autochtones	353 048	99,3 %
Total	355 613	100,0 %
Handicapés	3 041	0,9 %
Non-handicapés	339 624	99,1 %
Total	342 665	100,0 %
Minorités visibles	24 642	7,3 %
Personnes n'appartenant pas à une minorité visible	314 925	92,7 %
Total	339 567	100,0 %
Moyenne		
Âge moyen	27,98	
Nombre moyen de subventions aux apprentis reçues	1,95	

⁶¹ Les chiffres totaux ne sont pas uniformes en raison de valeurs manquantes.



Annexe 2

Modèle logique des subventions aux apprentis



Annexe 3

Description des sources de données

Question de l'évaluation	Sources de données
4.1 L'incidence des subventions sur le nombre de nouveaux apprentis et sur la progression et l'achèvement des programmes d'apprentissage	Enquête nationale auprès des apprentis de 2015, examen de la documentation, entrevues auprès des informateurs clés, groupes de discussion, données administratives du programme Subventions aux apprentis
4.2 Les obstacles financiers à la progression et à l'achèvement des programmes d'apprentissage	Examen de la documentation, entrevues auprès des informateurs clés, groupes de discussion et Enquête nationale auprès des apprentis de 2015
4.3 Le rôle des autres aides financières pour surmonter les obstacles financiers	Entrevues auprès des informateurs clés, groupes de discussion, Enquête nationale auprès des apprentis de 2015 et analyse des données administratives couplées des Subventions aux apprentis, du Prêt canadien aux apprentis et des prestations d'assurance-emploi.
4.4 Le rôle des autres obstacles ou facteurs qui ont des effets sur la progression et l'achèvement des programmes d'apprentissage	Entrevues auprès des informateurs clés, groupes de discussion, examen de la documentation et Enquête nationale auprès des apprentis de 2015
4.5 Le niveau de connaissance des subventions et la façon dont ces subventions ou d'autres facteurs ont des effets sur les taux de participation	Entrevues auprès des informateurs clés, groupes de discussion et Enquête nationale auprès des apprentis de 2015
4.6 L'efficacité de la prestation de services et les défis à surmonter	Entrevues auprès des informateurs clés et groupes de discussion

Annexe 4

Description des sources de données

Sources de données	Description
Examen des documents	Compilation d'information de documents publics, d'études externes publiées, de documents internes d'Emploi et Développement social Canada et des données administratives agrégées
Entrevues avec des informateurs clés	Informateurs clés interrogés • 3 membres de la direction du programme à l'Administration centrale • 11 autorités en matière d'apprentissage des gouvernements provinciaux et territoriaux • 3 fournisseurs de formation technique • 4 associations d'employeurs • 5 employés régionaux de Service Canada
Groupes de discussion	Discussion avec 61 bénéficiaires de subventions répartis en huit groupes • 3 groupes de bénéficiaires de la Subvention incitative aux apprentis • 3 groupes de bénéficiaires de la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti • 1 groupe de femmes bénéficiaires • 1 groupe d'Autochtones bénéficiaires
Enquête nationale auprès des apprentis, 2015	De septembre 2015 à mars 2016, Statistique Canada a interrogé un échantillon stratifié de 28 469 personnes ayant pris part à un programme d'apprentissage entre 2011 et 2013 (17 215 finissants et 11 254 décrocheurs)
Analyse des données des subventions aux apprentis combinées à celles de l'assurance-emploi et à celles du prêt canadien aux apprentis	Population de bénéficiaires de subventions liée aux bases de données de l'assurance-emploi et du prêt canadien aux apprentis
Analyse des données d'Emploi et Développement social Canada combinées à celle du Système d'information sur les apprentis inscrits	Information sur la population d'apprentis de métiers désignés Sceau rouge et les bases de données sur les subventions aux apprentis, l'assurance-emploi et le prêt canadien aux apprentis

Annexe 5

Restrictions

- Les constations de la présente évaluation ne comprennent pas une analyse de l'incidence nette du programme sur les taux de progression et d'achèvement de la formation des apprentis. Par conséquent, l'évaluation examine seulement les contributions des activités du programme sur l'inscription, la persistance et l'obtention du diplôme des apprentis.
- Il n'y avait pas de données antérieures au programme permettant d'étudier à quel point il attire de nouveaux apprentis dans des métiers spécialisés. En revanche, compte tenu de l'analyse qualitative complète effectuée, ces réponses répondent adéquatement aux questions d'évaluation.
- La taille des échantillons des groupes d'apprentis, comme les femmes et les Autochtones, était trop petite pour subdiviser l'analyse et mener une analyse comparative complète entre les sexes plus (ACS+).
- Les groupes de discussion de femmes et d'Autochtones ont fourni une perspective qui leur est propre quant aux obstacles auxquels sont confrontées ces populations; mais des difficultés sont intervenues quant à la composition de ces groupes.
 - Cinq des six groupes de femmes étaient dans le même métier, ce qui a fait en sorte qu'il soit difficile de faire des généralisations pour tous les groupes et tous les métiers.
 - La discussion avec le groupe autochtone a eu lieu par téléconférence, en raison de problèmes à recruter un nombre suffisant de participants.



Annexe 6

Obstacles financiers auxquels se heurtent les apprentis (se rapporte à la diapositive 6)

Tableau 1 – Coût de la formation technique par province ou territoire

Province ou territoire	Réglementée	Montant par semaine	Coût estimatif	
			Formation par blocs de quatre semaines	Formation par blocs de douze semaines
Terre-Neuve-et-Labrador	Non	49 \$	196 \$	588 \$
Île-du-Prince-Édouard	Oui	0 \$	0 \$	0 \$
Nouvelle-Écosse	Oui	90 \$	360,80 \$	1 082,40 \$
Nouveau-Brunswick	Oui	85 \$	340 \$	1 020 \$
Ontario	Non	Variations	200 \$	800 \$
Manitoba	Oui	200 \$ pour les huit premières semaines, 25 \$ pour chaque semaine par la suite	200 \$	300 \$
Saskatchewan	Oui	85 \$ (minimum de 300 \$) ⁶²	340 \$	1 020 \$
Alberta	Oui	98 \$	392 \$	1 176 \$
Colombie-Britannique	Non	Variations	168 \$	1 500 \$
Territoires du Nord-Ouest	Oui	98 \$	392 \$	1 176 \$
Yukon	Oui	0 \$	0 \$	0 \$
Nunavut	S.O.	1 360 \$ (frais fixes)	1 360 \$	1 360 \$

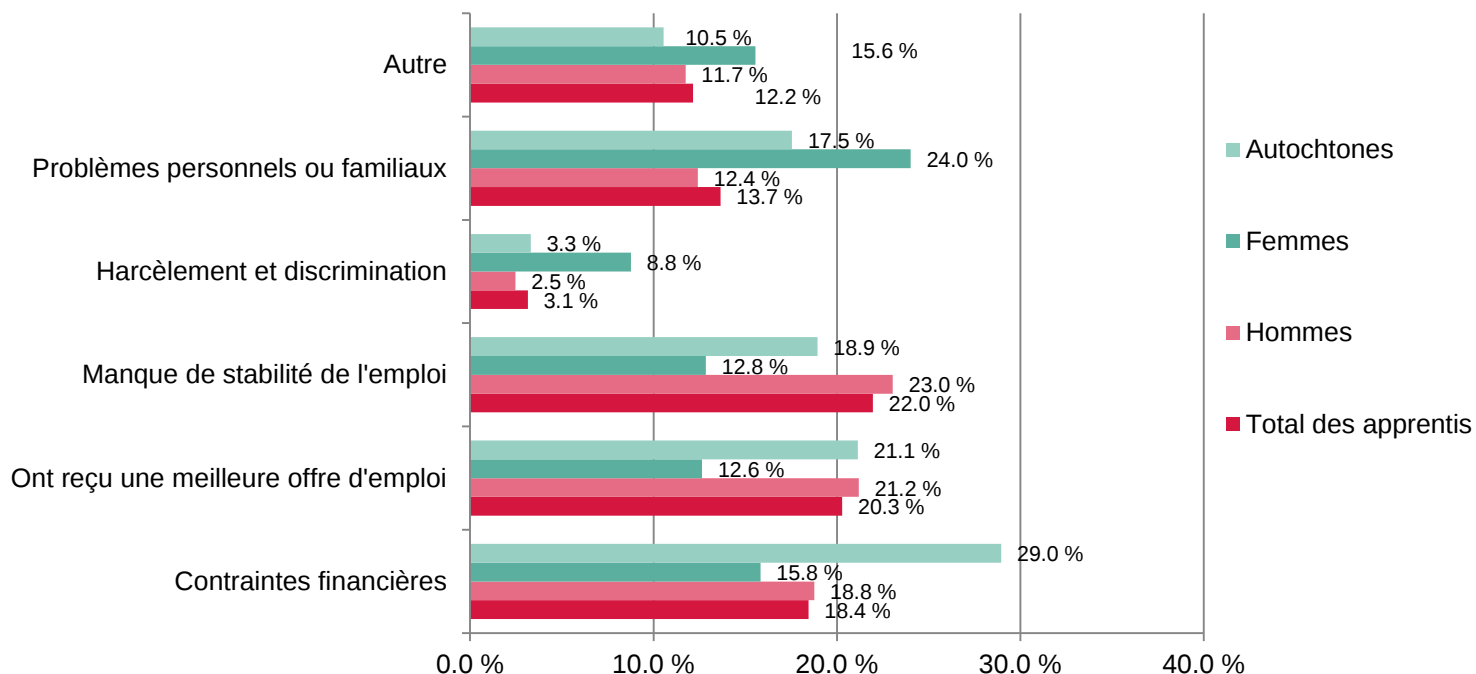
⁶² Les apprentis électriciens/apprenties électriciennes en construction doivent payer des frais de scolarité supplémentaires de douze dollars par semaine.
<http://saskapprenticeship.ca/resources/faqs/>



Annexe 7

Autres obstacles ou facteurs qui ont des effets sur la progression et l'achèvement des programmes d'apprentissage (se rapporte à la diapositive 12)

Figure 9 : Motifs d'abandon du programme d'apprentissage en fonction du sexe et du statut d'Autochtone



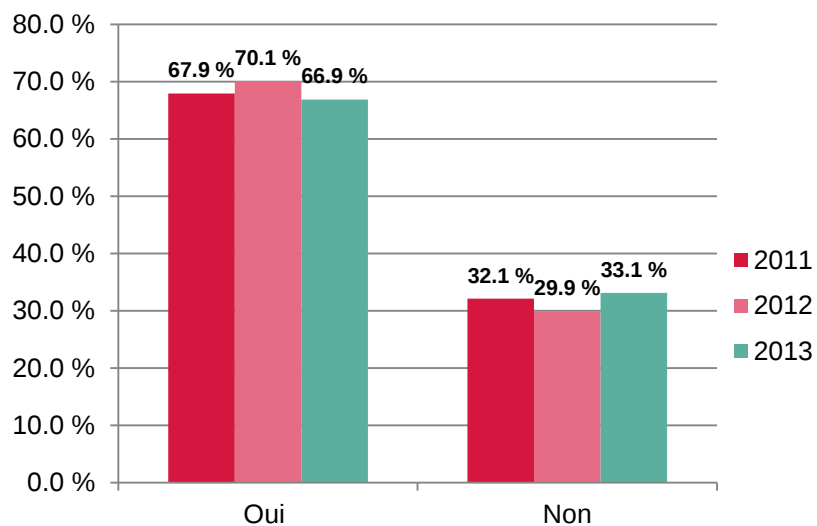
Source : Enquête nationale auprès des apprentis, 2015



Annexe 8

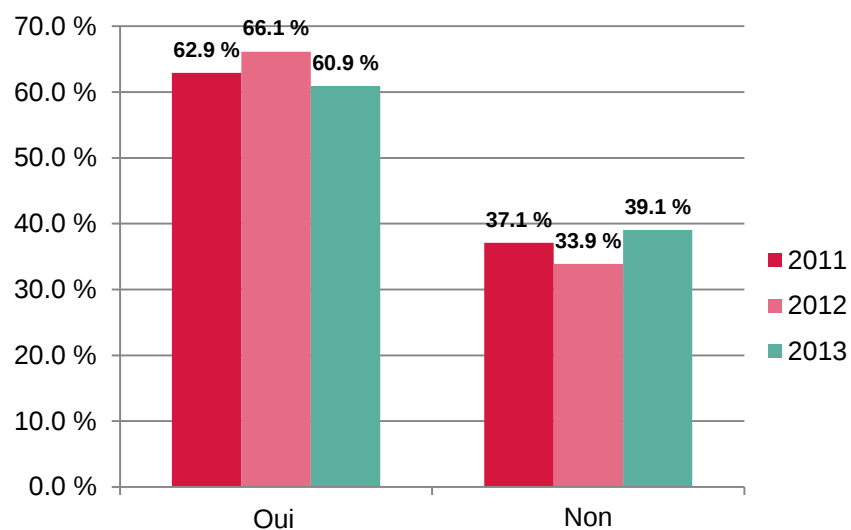
Facteurs qui ont des effets sur les taux de participation (se rapporte à la diapositive 16)

Figure 10 : Taux de connaissance de la Subvention incitative aux apprentis par année



Source : Enquête nationale auprès des apprentis, 2015

Figure 11 : Taux de connaissance de la Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti par année



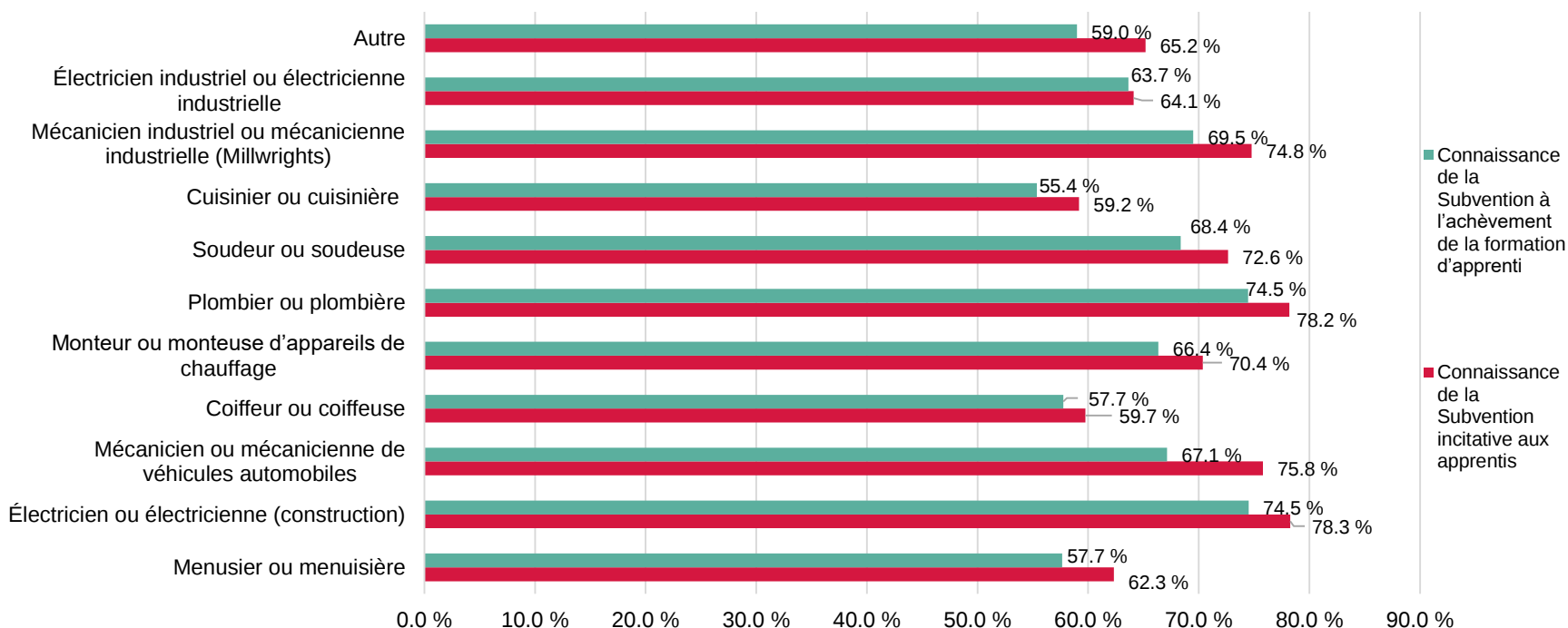
Source : Enquête nationale auprès des apprentis, 2015



Annexe 9

Taux de connaissance par groupe de métiers (se rapporte à la diapositive 16)

Figure 12 : Taux de connaissance des subventions aux apprentis par groupe de métiers et taux de participation à ces dernières



Source : Enquête nationale auprès des apprentis, 2015



Annexe 10

Bibliographie

- Emploi et Développement social Canada (2018), Evaluation of the Apprenticeship Grants Program Key Informant Interview Summary of Findings (Non publiée, disponible sur demande).
- Emploi et Développement social Canada (2018), Evidence from the National Apprenticeship Survey (NAS - 2015) (Non publiée, disponible sur demande).
- Emploi et Développement social Canada (2018), Document Review for the Evaluation of the Apprenticeship Grants (AG) Program (Non publiée, disponible sur demande).
- Emploi et Développement social Canada (2019), The Patterns of Use of Employment Insurance and Canada Apprentice Loan among Apprenticeship Grants Recipients: Evidence from the Linked Apprenticeship Grant, Canada Apprentice Loan and Employment Insurance Administrative Databases (Non publiée, disponible sur demande).
- Frank, Christine et Emily Jovic, « Enquête nationale auprès des apprentis : Vue d'ensemble du Canada 2015 », Statistique Canada, mars 2017.
- Kristyn Frank et Marc Frenette, « Quelle est la situation sur le marché du travail des femmes suivant des programmes d'apprentissage à prédominance masculine? » Statistique Canada (mars 2019).
- R. A. Malatest and Associates (2018), Focus Groups for the Summative Evaluation of the Apprenticeship Grants: Synthesis Report (Non publiée, disponible sur demande).

